Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 056-215601451-20260506-2026_05_03-DE

COMMUNE DE NÉANT-SUR-YVEL
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
* * * * * * * *

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026-05-03

Sur la tenue de la séance :

L'an deux mille vingt-six, le six mai, à 20 Heures 00 minutes, le conseil municipal dûment convoqué le trente avril deux mille vingt-six s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Philippe LOUAPRE, Maire.

Sur la tenue des débats et le vote des délibérations :

Présents : Mr LOUAPRE Philippe - Mme NOUVEL Claudia - Mr QUÉREL Michel - Mme LAUR Jocelyne - Mr ONNO Denis - Mr BOURDIN Philippe - Mme DROUIN Carolle - Mme BECEL Sylvie - Mr CHÉREL Fabrice - Mr PERRICHOT Bruno - Mme JARNIGON Sylvie - Mme CHARTIER Gwénaëlle - Mr RUELLAND Samuel - Mme DANIEL-NOGUES Claudia - Mr LE GALLIC Thomas

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	15
Nombre de membres ayant pris part aux délibérations :	15

Le quorum est atteint.

Considérant que le Conseil municipal a respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

N° 2026-05-03 – Budget général – approbation du compte de gestion 2025

L'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion qui est transmis à l'exécutif local au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice auquel il se rapporte.

Tous les conseillers municipaux ont été destinataires des écritures liquidées en dépenses et en recettes au titre de l'exercice 2025.

Les résultats d'exécution du compte de gestion 2025 se présentent comme ceci :

Section de fonctionnement – Résultat 2025	
Recettes réalisées	1 135 912.28 €
Dépenses réalisées	**865 526.55 €**
Résultat de l'exercice 2025	**270 385.73 €**
Excédent de fonctionnement cumulé (857 548.28 + 270 385.73)	**1 127 934.01 €**

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 056-215601451-20260506-2026_05_03-DE

Section d'Investissement– Résultat 2025	
Recettes réalisées	179 129.46 €
Dépenses réalisées	354 811.62 €
Résultat de l'exercice 2025	**-175 682.16 €**
Déficit d'investissement cumulé (175 682.16 + 114 332.35)	**290 014.51 €**

Monsieur le Maire soumet l'adoption du compte de gestion de l'année 2025 à l'approbation du conseil municipal :

Suffrages exprimés : 15	Abstention : 0	Majorité requise : 8
Pour : 15	Contre : 0	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2025 établi par le comptable public ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

Le Maire,

Philippe LOUAPRE

Affichée le